

RÉUNION URGENTE ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SHIPPAGAN

DATE : Le 27 mars 2015

HEURE : 12 h 25

PRÉSENCES : Anita Savoie Robichaud Patrice-Éloi Mallet Jérôme Roy
Jean-Marc Mallet Kassim Doumbia

SONT ÉGALEMENTS PRÉSENTES : Joanne Richard Nathalie Robichaud
Valmond Doiron

POINTS À L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 12 h 26. La maire souhaite la bienvenue au public.

2. Divulcation de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est divulgué.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet et appuyé du conseiller Jean-Marc Mallet que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Poursuite – Gerard Ed. Boudreau, demandeur

Le jeudi 26 mars 2015, le conseil municipal ayant été signifié d'un avis de poursuite de Gerard Ed. Boudreau, demandeur et Shippagan, défenderesse, il est proposée par Jérôme Roy et appuyé de Jean-Marc Mallet que l'on mandate l'administration municipale d'aviser la compagnie d'assurance en lui suggérant l'embauche de Me Basile Chiasson ou Me Marc Guignard pour défendre la municipalité dans cette poursuite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 12 h 30 et la maire donne la parole au public.